

LAUREATS AXE 1

1ère levée des candidatures

Département	Collectivité	Axe / Catégorie	Projet
6	Nice	Axe 1 / 1A et 3A	Pilotage et consultation des habitants
14	Trevieres	Axe 1 / 2A et 3A	Etat des lieux et diagnostic participatif
24	Périgueux	Axe 1 / 3A	Diagnostic participatif
27	Roumois Seine Com-com	Axe 1 / 3A	Diagnostic participatif
29	Briec	Axe 1 / 3A	Démarche participative
30	Saint-Jean-du-Gard	Axe 1 / 1A et 2A	Structuration gouvernance et état des lieux
31	Colomiers	Axe 1 / 1A et 2A	Gouvernance et état des lieux
35	Rennes	Axe 1 / Catégories 2A et 3A	Etat des lieux et diagnostic participatif
35	Rennes métropole	Axe 1 / Catégorie 3A	Diagnostic participatif
45	Briare	Axe 1 / 2A	Etat des lieux
49	Sèvremoine	Axe 1 / Catégorie 1A	Schéma gérontologique
54	Maxéville	Axe 1 / 1A, 2A et 3A	Gouvernance, état des lieux et diagnostic participatif
54	Seille et Grand Couronné Com-com	Axe 1 / Catégories 2A et 3A	Etat des lieux et diagnostic participatif
55	Aire à l'Argonne Com-com	Axe 1 / 1A, 2A et 3A	Gouvernance, état des lieux et démarche participative
57	Metz	Axe 1 / 2A et 3A	Portrait de territoire
59	Dunkerque	Axe 1 / 2A	Etat des lieux
59	Lille	Axe 1 / catégories 2A et 3A	Ateliers participatifs et actualisation du portrait de territoire
71	Grand Autunois Morvan	Axe 1 / 2A et 3A	Etat des lieux et diagnostic participatif
72	La Flèche	Axe 1 / 3A	Diagnostic participatif
76	Barentin	Axe 1 / 1A et 2A	Mise en place gouvernance et état des lieux
78	Le Vésinet	Axe 1 / 1A	Gouvernance et état des lieux
78	Noisy le Roi	Axe 1 / 1A, 2A et 3A	Gouvernance, portrait de territoire et démarche participative
83	Saint Raphaël	Axe 1 / catégories 2A et 3A	Création d'un espace seniors
84	Avignon	Axe 1 / Catégories 2A et 3A	Etat des lieux et diagnostic participatif
86	Poitiers	Axe 1 / Catégories 2A et 3A	Etat des lieux et diagnostic participatif
92	Clamart	Axe 1 / 1A et 2A	Gouvernance et état des lieux



SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

AXE 1

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 034

Nature juridique de la collectivité : EPCI
Collectivité : CODECOM de l'aire à l'Argonne (55)
En cours d'adhésion au RFVAA

Gouvernance, projet de territoire et démarche participative

Le vieillissement de la population est une réalité dont il faut tenir compte car il va faire émerger de nouveaux besoins qui doivent être considérés afin d'éviter un décalage déjà grandissant entre l'offre et la demande. Depuis 2018, le territoire a engagé de nombreuses actions en direction des seniors tournés vers la prévention de la perte d'autonomie, l'animation et l'accès aux soins et aux services. Suite aux constats

locaux des besoins d'aménagement du territoire et des problèmes de mobilité, les élus souhaitent aller plus loin dans la démarche et construire une réflexion plus large et partenariale (acteurs privés, associatifs, publics et les habitants) pour définir **une stratégie globale d'adaptation** du cadre de vie en faveur du bien vieillir actif et **la solidarité entre les générations** sur le territoire rural.

CATÉGORIE(S)



1A : Structuration de la gouvernance en faveur d'une politique de l'âge dans le territoire



2A : Elaboration d'un état des lieux transversal du territoire



3A : Animation et synthèse du diagnostic participatif



Une étude transversale et participative pour une politique du bien vieillir

Le projet dont l'objectif est de renforcer la qualité de vie des seniors du PETR Coeur de Lorraine par une étude transversale et participative permettra d'**identifier les atouts et faiblesses du territoire** et de mettre en place une **politique gérontologique du bien vieillir** en adéquation avec les besoins exprimés.

L'intérêt de solliciter un prestataire certifié est de pouvoir avoir une vision **globale, participative et transversale** des besoins des habitants. Cette analyse des données qui seront collectées permettra de **définir des actions concrètes** en faveur du vieillissement actif et en bonne santé des aînés et futurs aînés à l'échelle des quatre collectivités.

Le portage de l'étude par la CC de l'Aire à l'Argonne permettra un appui technique en lien avec la chargée de mission du PETR.

L'appui méthodologique du prestataire certifié est très attendu pour aider le territoire à **structurer** la gouvernance, co-animer les séminaires/ateliers en partenariat avec les territoires, de **co-construire** l'état des lieux et de rédiger les livrables attendus par le Fond d'appui et la démarche villes amies des aînés. Il est également prévu de faire gagner en compétences les acteurs locaux pour conduire la démarche au delà de la prestation sollicitée. Puis, au regard des besoins déjà identifiés, **des pistes d'actions pourraient être confirmées** ou non en fonction des demandes réelles pour définir une offre adaptée sur l'ensemble des territoires.

Les étapes du projet

La première phase consiste en la **constitution de l'équipe projet** et de la gouvernance tandis que la deuxième phase consistera en **l'élaboration d'un état des lieux transversal** du territoire **avec la récolte de données quantitatives et qualitatives**.

La troisième phase sera l'occasion d'une concertation et la dernière phase consistera en la restitution des préconisations et l'élaboration des orientations et du plan d'action, avant le suivi et l'évaluation. Cette évaluation donnera lieu à la comptabilisation du nombre d'ateliers de séminaires et la nature des personnes y étant présentes etc.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS AXE 1

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 012

Nature juridique de la collectivité : Commune
Collectivité : Avignon (84)
Adhérent au RFVAA

Etat des lieux et diagnostic participatif

La ville d'Avignon compte 22 190 seniors de 60 ans et plus parmi lesquelles 8 600 personnes ont de plus de 75 ans à l'horizon 2030, 5 520 personnes supplémentaires seront âgées de 60 ans. Face à constat, la ville souhaite s'engager dans la réalisation d'un **portrait de territoire**, initier et animer un processus de concertation des seniors dans le cadre d'une **démarche participative**. Ce projet est également motivé par la volonté d'adhérer à la démarche ville amie des aînés.

Le projet consiste en un portrait de territoire croisant des données objectives qui existent par le biais de divers diagnostics produits par les services municipaux et les partenaires. Il croise aussi les regards des différents acteurs dans l'objectif de réaliser un état des lieux des caractéristiques du vieillissement des Avignonnais et des activités et services existants. En complément de ce diagnostic, **une concertation** permettant aux habitants de contribuer, dans une démarche participative, à enrichir et étoffer le portrait de territoire sera mise en place.

CATÉGORIE(S)

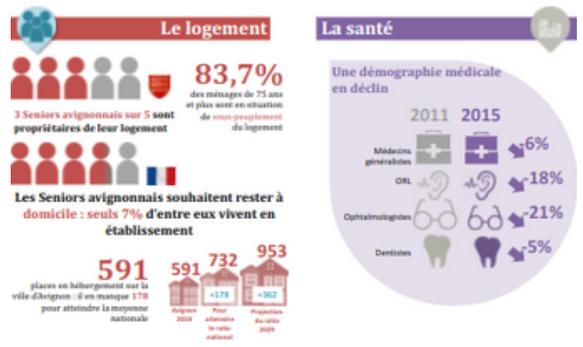


2A : Elaboration d'un état des lieux transversal du territoire



3A : Animation et synthèse du diagnostic participatif

LES SENIORS A AVIGNON PORTRAIT SOCIAL



Au terme de ce double travail, la ville établira un plan d'action pluriannuel présenté et approuvé en conseil municipal.

Elaborer un plan d'action

Bien que le travail sur l'état des lieux soit déjà bien engagé au sein des services municipaux, l'accompagnement d'un prestataire spécialisé permettra de produire un **diagnostic amélioré**, support à la concertation avec les habitants et à l'élaboration d'un plan d'actions.

Par ailleurs l'animation d'une **démarche participative** requiert également de s'appuyer sur le savoir-faire d'experts.

Les partenaires de l'action sont l'ensemble des services municipaux et les élus.

C'est en mai/juin 2022 qu'est prévue la **finalisation du portrait de territoire et sa présentation** au Conseil municipal.

La **préparation et la réalisation de la concertation** seniors est prévue pour septembre 2022. L'élaboration d'un **plan d'action** et sa présentation devraient avoir lieu entre septembre et novembre 2022.

La **demande d'audit** aura quant à elle lieu en décembre 2022. Le plan d'actions sera envisagé pour trois années. L'audit de labellisation constituera une première évaluation de la démarche engagée, et de la manière dont la Ville favorise et veille au **"bien vieillir"** sur son territoire de manière **inclusive**.

Evaluation du projet

La livraison et la présentation au Conseil municipal du portrait de territoire permettra de rendre compte du travail de cette première étape de la démarche et sera l'occasion de dresser un premier bilan quantitatif et qualitatif.

Des indicateurs seront utilisés pour évaluer l'action : le nombre d'acteurs impliqués et rencontrés et de réunions partenariales. Par la suite la démarche de concertation sera évaluée au moyen de certains indicateurs comme le nombre d'ateliers réalisés et de participants par atelier. Les thématiques abordées, le nombre de quartiers où auront eu lieu les ateliers et rencontres avec les habitants et seniors, ainsi que les actions proposées seront autant d'indices d'évaluation.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la
Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie



FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

AXE 1

RELEVÉ DES
CANDIDATURES
N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER
023

Nature juridique de la collectivité : Commune
Collectivité : Barentin (76)
Adhérent au RFVAA

Gouvernance et état des lieux

Dès 2020, la nouvelle équipe municipale a élaboré un projet de territoire pour la commune visant à intégrer toutes les parties de son territoire et toutes les composantes de la population. Pour ce faire, la commune souhaite associer pleinement les habitants. Afin de donner la parole aux aînés, la ville a ainsi constitué dès la fin 2020 un conseil des sages. C'est cette double volonté d'approche **transversale** et **participative** qui a conduit les élus à vouloir intégrer la démarche Ville Amie Des Aînés.

Le fonds d'appui est donc sollicité pour compléter l'engagement de la Ville et permettre de terminer toutes les étapes préalables à l'adoption d'un plan d'action VADA. En effet, le **diagnostic participatif** étant déjà rédigé,

il lui manque néanmoins les conclusions de l'état des lieux et une gouvernance pour adopter puis mettre en œuvre **un plan d'action**. Il est envisagé, à cette fin, de recourir à un consultant spécialisé pour accompagner la mise en place d'une **gouvernance** de la démarche et finaliser **l'état des lieux du territoire**.

CATÉGORIE(S)



1A : Structuration de la gouvernance en faveur d'une politique de l'âge dans le territoire



2A : Elaboration d'un état des lieux transversal du territoire



Des étapes qui mènent à l'adoption d'un plan d'action

Différentes étapes sont nécessaires pour la mise en place du projet : **la structuration de la gouvernance** (de juin à septembre 2022) concernant les premières réunions du COTECH et du COPIL en juin.

Un **état des lieux** aura lieu en octobre et en novembre 2022, les données seront recueillies, un état des lieux et une présentation au COPIL seront rédigés.

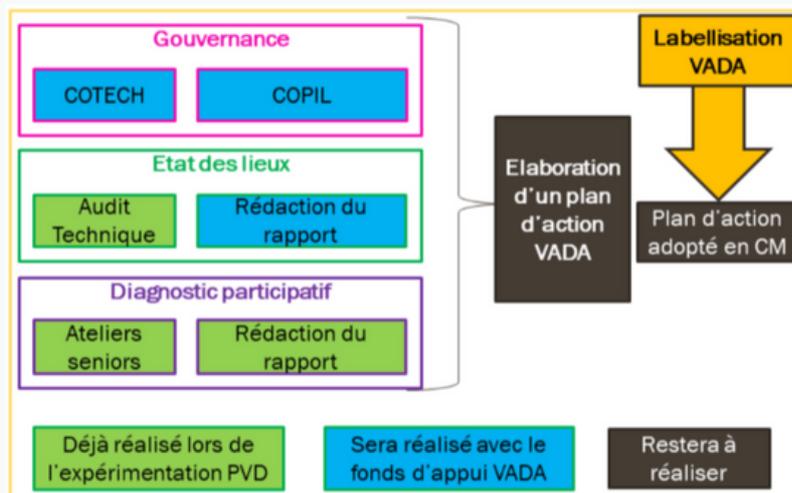
Un **plan d'action** sera adopté en janvier 2023. Les COPIL de suivi sont quand à eux prévus en juin et novembre 2022.

Evaluation du projet

Pour évaluer la gouvernance, c'est le nombre de COPIL et la liste des participants, le nombre de participants au séminaire VADA qui sera pris en compte.

Pour l'état des lieux, c'est la liste des présents lors **de l'audit technique**, le nombre d'entretiens réalisés, la rédaction du rapport d'état des lieux, la présence des indicateurs statistiques et des thématiques VADA.

Ce projet bénéficie d'autre part du **partenariat** du CCAS de Barentin, et d'un consultant spécialisé.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

AXE 1

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 040

Nature juridique de la collectivité : Commune
Collectivité : Briare (45)
Non-adhérent au RFVAA

CATÉGORIE(S)



2A : Elaboration d'un état des lieux transversal du territoire

Un état des lieux transversal

Briare est une ville marquée par le vieillissement de sa population, ce qui induira sur le temps long un besoin différent en termes de logements et d'habitats adaptés. Souhaitant anticiper ce phénomène avec ses partenaires, un certain nombre de projets sont ainsi en cours de réalisation afin d'adapter le territoire à l'évolution de sa structure démographique. Il est prévu de **reconstruire une résidence autonomie** pour remplacer la résidence autonomie des Myosotis. Un projet de résidence senior est en phase

d'étude dans un emplacement attractif, situé entre le centre-bourg et le pont-canal. Ces deux projets ont pour objet d'offrir un panel de solutions variées aux populations autonomes. La municipalité travaille en outre sur **un projet de maison de santé pluridisciplinaire** dans le centre-bourg afin de regrouper l'offre de santé. Cela permettra de garantir un rassemblement de professionnels de santé solide sur le territoire et de faciliter l'accès aux soins en optimisant les trajets pour se rendre chez les praticiens. Le projet consiste donc en l'élaboration d'un **état des lieux transversal du territoire** pour évaluer ses forces et faiblesses.



Des étapes organisées

Du **premier février au 20 mars**, les besoins ont été exprimés, une prise de contacts a été établie avec les partenaires, les aînés ont été sensibilisés et deux associations d'aînés ont été incluses aux réflexions autour de la labellisation.

Entre le 30 mars et le 30 juin, un prestataire pour la catégorie 2A de l'axe 1 sera choisi. **Fin juin**, le premier copil sera lancé pour la phase de diagnostic.

De juillet à septembre un diagnostic du prestataire sera établi. En fin septembre, un deuxième copil sera établi pour la restitution des éléments du diagnostic. **D'octobre à décembre**, le processus de démarche participative sera lancé.

Les partenaires du projet

La communauté de communes Berry Loire Puisaye, le club des seniors, et l'association sports seniors santé sont autant de partenaires du projet.

L'évaluation de l'action

L'évaluation de l'action sera rendue possible grâce à la restitution des éléments du diagnostic en COPIL, à l'animation de l'audit technique, à la rédaction d'un état des lieux.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

AXE 1

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 028

Nature juridique de la collectivité : Commune
Collectivité : Briec (29)
Adhérent au RFVAA

Démarche participative

Briec a un indice de vieillissement plutôt faible mais voit sa population vieillir : cette population a des besoins spécifiques qu'il faut pouvoir évaluer. L'idée d'un **diagnostic participatif** s'intègre dans la labellisation ville amie des aînés et dans la démarche des petites villes de demain incluant une **démarche participative** qui permettra la formalisation d'un projet de territoire. La possibilité de faire appel au volet animation et synthèse d'un diagnostic participatif répond à un besoin d'interroger les personnes sur

les priorités qu'elles souhaitent voir prendre part par la collectivité pour améliorer leur qualité de vie. Grâce à cette action, la collectivité pourra s'appuyer sur la synthèse pour construire, planifier et mettre en œuvre une politique qui réponde à ce qui aura pu émerger dans le cadre de ce diagnostic. D'autre part, il n'y a pas de compétences en interne pour l'animation et la synthèse d'un **diagnostic participatif**.

CATÉGORIE(S)



3A : Animation et synthèse du diagnostic participatif



Une action organisée

Ce diagnostic servira de base à la construction **d'une politique publique** dédiée aux aînés. La synthèse permettra de **prioriser** des axes d'actions qui viendront nourrir la démarche de projet de territoire. Ainsi des actions pourront être définies, dans une programmation avec une démarche d'objectifs évaluée par des indicateurs qualitatifs ou quantitatifs.

Les partenaires du projet sont le club des retraités, loisirs et détente de l'Odet et Ensemble avec les aînés.

Evaluation de l'action

Le nombre de participants, la cohérence et la capacité de la synthèse à traduire les besoins identifiés en actions opérationnelles serviront à **l'évaluation** de l'action.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

AXE 1

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 038

Nature juridique de la collectivité : Commune
Collectivité : Clamart (92)
Adhérent au RFVAA

Gouvernance et séminaire de sensibilisation

Pour anticiper une croissance importante de sa population, la ville de Clamart souhaite mener une réflexion **transversale** et renforcer le travail entre les directions de la ville et les différents partenaires pour adapter son territoire, favoriser un vieillissement actif et améliorer les conditions d'épanouissement d'une population vieillissante par le développement de ses infrastructures et de ses activités. Le projet s'appuie sur la démarche méthodologique proposée par le cabinet Generacio, démarche pour

laquelle la ville sollicite une participation au fonds d'appui. Le cabinet appuiera dans le cheminement qui permettra **de structurer les instances de gouvernance** (COFIL et COTECH) de manière transversale et pérenne en prenant en compte le contexte local afin d'intégrer au mieux ces instances aux organes de gouvernance préexistants sur le territoire. Le cabinet proposera aussi **un séminaire de sensibilisation** à destination des élus et des professionnels, qui permettra d'aborder avec les différentes parties prenantes les enjeux du vieillissement de la population, ses impacts sur les politiques publiques locales et des pistes concrètes de mise en œuvre d'un programme d'adaptation du territoire au vieillissement.

CATÉGORIE(S)



1A : Structuration de la gouvernance en faveur d'une politique de l'âge dans le territoire



2A : Elaboration d'un état des lieux transversal du territoire



Etat des lieux transversal

En ce qui concerne l'élaboration d'un état des lieux transversal du territoire, le cabinet accompagnera pour réaliser une « photographie » du territoire. Cette photographie partagée permettra de nourrir l'état des lieux ainsi que d'**identifier les préconisations des participants**.

Le cabinet animera des ateliers de co-construction avec les partenaires. Ces ateliers auront pour objectif de partager l'état des lieux de l'existant et de croiser les regards des différents professionnels, mais également de **faire émerger les propositions d'actions** pouvant être impactantes pour le territoire.

Partenariat avec Generacio

Après échange avec plusieurs cabinets de conseils, la Ville de Clamart a choisi de confier cette mission au cabinet Generacio, un cabinet de conseils et d'études spécialisé dans l'accompagnement des territoires sur les enjeux de la longévité, la compréhension des publics seniors et des dynamiques intergénérationnelles.

L'approche du cabinet s'appuie sur une **vision globale et transversale** du territoire, de ses enjeux et de ses acteurs ainsi que sur une culture de la concertation, du partenariat et de la co-construction.

L'évaluation de l'action

Les actions menées dans le cadre de l'intervention du cabinet Generacio reposeront sur plusieurs indicateurs clés. Ces derniers seront modifiés après la phase de cadrage de la mission avec le cabinet.

Les indicateurs prévisionnels quant à l'évaluation du projet sont les suivants :

taux de participation au séminaire de sensibilisation, taux de satisfaction lié au séminaire de sensibilisation, pourcentage de remplissage de l'état des lieux à l'issue de la mission du cabinet, mise en place effective du COPIL et COTECH, évaluation de la capacité de la responsable de pôle "Vie des seniors" à piloter la démarche de façon autonome suite à l'accompagnement et montée en compétences par le cabinet.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS AXE 1

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 066

Nature juridique de la collectivité : Commune
Collectivité : Colomiers (31)
Adhérent au RFVAA

Gouvernance et état des lieux

La ville de Colomiers s'est engagée au travers de son contrat local de santé à prendre en compte le vieillissement de la population. Plusieurs dispositifs et services ont d'ores et déjà été mis en oeuvre pour répondre aux besoins des seniors : service d'aide et d'accompagnement à domicile, portage de repas à domicile, EHPAD public, guichet unique seniors... Depuis mars 2018, Colomiers adhère au réseau francophone villes amies des aînés et échange des informations sur ses pratiques.

Le fonds d'appui pour des territoires innovants seniors servirait à **financer** la **structuration** de la gouvernance de la démarche VADA et la rédaction d'un **état des lieux transversal** du territoire. Cet accompagnement par un consultant spécialisé sur le fonctionnement des collectivités locales et les enjeux du vieillissement permettra d'assurer un pilotage efficace et pérenne, d'insufler une **transversalité** autour de la démarche avec tous les services de la ville et de collecter les éléments nécessaires auprès des acteurs concernés.

CATÉGORIE(S)



1A : Structuration de la gouvernance en faveur d'une politique de l'âge dans le territoire



2A : Elaboration d'un état des lieux transversal du territoire



L'organisation

En ce qui concerne l'élaboration de **l'état des lieux**, un audit technique sera élaboré et des documents prospectifs seront consultés afin d'étoffer les données disponibles. Cette étape permettra de dresser **un premier panorama** des actions menées et d'identifier les sous thématiques pour lesquelles les données sont manquantes.

Des **entretiens** avec les directions (au minimum huit entretiens soit un par thématique afin de garantir l'exhaustivité des éléments analysés) seront organisés. D'autre part un rapport sera rédigé : l'ensemble des données recueillies serviront à rédiger un **diagnostic territorial local complet**. Les éléments seront analysés et mis en

perspective par rapport aux enjeux propres du territoire afin de servir de réel support de décision au futur plan d'action.

Un projet collaboratif

Les différents partenaires du projet sont le CCAS de Colomiers, la maison des solidarités, le bailleur social de la ville, le consultant expert, les associations seniors columérines, le laboratoire d'innovation municipale et les services municipaux.

Evaluation du projet

Pour ce qui est de **l'évaluation** de l'action, ce sont le nombre de partenaires externes impliqués dans la démarche, l'implication des divers services de la collectivité,

de le nombre de COPIL et la liste des participants, le nombre COTECH, la liste des participants, le séminaire VADA et sa liste de participants qui seront pris en compte.

Pour évaluer l'état des lieux, c'est l'effectivité de l'audit technique et sa liste des présents, le nombre d'entretiens réalisés et l'analyse, la rédaction du rapport, la présence des indicateurs statistiques obligatoires qui serviront de critères.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS AXE 1

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 017

Nature juridique de la collectivité : Commune
Collectivité : Dunkerque (59)
Non-adhérent au RFVAA (en cours)

Des concertations et un état des lieux

En 2017, les plus de 65 ans représentaient 20% de la population à échelle de la ville de Dunkerque et la population de 60 à 74 ans a augmenté de 10% entre 2012 et 2017. La Ville a ainsi créé en janvier 2021 une **Mission Seniors** qui a pour ambition d'améliorer la qualité de vie des seniors et par là même la qualité de vie de toute la population dunkerquoise. La volonté de la municipalité est que la politique seniors puisse principalement s'appuyer sur l'expérience des habitants de Dunkerque, notamment sur celle des personnes âgées afin de valoriser le rôle des seniors

en tant que citoyens actifs et engagés dans la vie de leur cité. C'est dans cette optique qu'est née la volonté de débiter la démarche « Ville Amie des Aînés » pour aider au développement d'une politique de l'âge et du bien vieillir à Dunkerque.

La politique de l'âge de la ville de Dunkerque est en début de construction : la création de la Mission Seniors en janvier 2021 suivie d'une **délibération** votée en juin 2021 en a été la première étape. La deuxième étape est en cours avec une **grande concertation** menée auprès des seniors dunkerquois autour des questions des loisirs, des

CATÉGORIE(S)



2A : Elaboration d'un état des lieux transversal du territoire

animations et de l'engagement. Le troisième temps concerne la structuration de la gouvernance au niveau municipal avec la mise en place d'un Comité de Pilotage « Bien Vieillir » qui va se réunir le 6 mai 2022 pour la première fois. Parallèlement, des contacts et réunions avec les techniciens des différentes directions sont en cours avec la volonté de nommer, un référent sur la question des seniors. D'autre part, une mobilisation des partenaires associatifs, institutionnels et économiques concernés (débutée sur l'organisation



d'événements comme la semaine bleue) est aussi prévue. La délibération du conseil municipal de Dunkerque sur l'adhésion de la ville à la démarche Ville Amie des Aînés est prévue pour juin 2022.

Construire un plan d'action

La ville de Dunkerque a pu débuter la restructuration de sa politique de l'âge mais aurait tout de même besoin d'une aide pour structurer la suite de sa démarche.

L'état des lieux serait complexe à réaliser sans **un soutien d'ingénierie** à l'audit des services et élus concernés par la dynamique de la ville amie des aînés et au recensement des éléments d'analyses déjà existants. La ville de Dunkerque a pour

objectif de débiter le diagnostic participatif avec les habitants fin 2022 et début 2023 afin de construire un **plan d'action** qui pourrait débiter au cours de l'année 2023, cela pour rester dans la dynamique enclenchée par la démarche de concertation actuelle.

Une action en trois étapes définies

La mise en place de la gouvernance aura lieu en juin 2022, l'état des lieux, consistant dans le choix des prestataires, la rédaction du cahier des charges, l'analyse documentaire, la réalisation des entretiens, la rédaction du rapport d'état des lieux se déroulera de mars à décembre 2022.

Finalement, une troisième étape concernant la pérennisation du projet (poursuite de l'action avec le

comité de pilotage, le recrutement d'un étudiant en apprentissage pour travailler en lien avec le chargé de mission, la prévision d'un temps de sensibilisation des élus et la mise en place du diagnostic participatif sont prévus pour fin 2022, début 2023.

Un projet co-constitué

Des partenariats déjà actifs ont été réalisés avec le département du Nord, ADUGES, les centres sociaux de Dunkerque, l'espace Santé du Littoral, Unis-Cité, Petits Frères des Pauvres, etc.

De nombreux indicateurs seront mobilisés pour **évaluer l'action** comme le nombre et la diversité de rencontre du comité de pilotage, de partenaires mobilisés.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

AXE 1

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 061

Nature juridique de la collectivité : EPCI
Collectivité Grand Autunois Morvan (71)
En cours d'adhésion au RFVAA

Etat des lieux et diagnostic participatif

Le territoire du Grand Autunois Morvan est le plus vieillissant en Saône-et-Loire avec le Charolais Brionnais, ce qui l'a conduit depuis 2017 à s'engager aux cotés du département en matière de prévention du bien vieillir. Le CIAS créé en 2006 assure une **dynamique territoriale** avec les services portés à l'échelle intercommunale : contrat local de santé, pôle mobilité, PLUI/PLHI, centre numérique, réseaux des bibliothèques...et avec ses partenaires : service d'aide et soins à domicile, réseau des aidants, clubs des retraités,

clubs sportifs, centres sociaux. Le fonds d'appui permettrait au CIAS et à la CCGAM d'être accompagnés et soutenus par une méthode approuvée incluant **la participation des habitants**. La place de la société civile est souvent questionnée et peine dans les collectivités à trouver sa valeur. Les moyens humains et financiers du CIAS restent très modestes dans ce domaine et doivent pourtant se déployer à l'échelle des 55 communes. Cet accompagnement permettrait aussi d'engager un dialogue valorisant le rôle des communes membres, dans la construction d'une vision commune du territoire. Enfin le fonds d'appui donnerait une lisibilité, un mouvement local dans **la structuration d'une politique de l'âge** qui demande une grande **transversalité**, mais qui à travers de petites actions apportent aussi leurs contribution à un grand projet.

CATÉGORIE(S)



2A : Elaboration d'un état des lieux transversal du territoire



3A : Animation et synthèse du diagnostic participatif



Des étapes organisées

En préambule, la directrice du CIAS se mobilisera à toutes les étapes du projet, sera facilitatrice dans **le repérage et la mobilisation** des acteurs, participera aux réunions d'animation et de restitution. D'abord aura lieu une identification du cabinet d'accompagnement. Un recueil des données et leur organisation par le cabinet prendra suite.

Des rencontres avec les services, les partenaires puis les élus auront lieu lors d'un conseil des maires, avec au préalable un questionnaire qui aurait été élaboré par le cabinet, transmis en amont et si possible traité avant la dite rencontre. Une retraduction des sujets abordés et la priorisation temporelle de

leur déclinaison aura ensuite lieu. Des rencontres avec la société civile sous forme d'espaces de discussion autour du travail qui nous lie seront organisées après cela. Finalement c'est une retraduction des sujets abordés, une priorisation temporelle de leur déclinaison, une production du diagnostic et restitution aux acteurs (le cabinet et le CIAS) qui auront lieu.

Les partenaires et l'évaluation

Les services du pôle santé, pôle mobilité, les réseaux de bibliothèques, les salles évènementielles, le centre nautique, le pôle projet alimentaire territorial, pôle petites ville de demain, animation jeunesse et petite

enfance/soutien à la parentalité, lutte contre l'isolement, les services de la ville notamment les centres sociaux et la direction de la cohésion sociale et urbaine, etc.. mais aussi les services extérieurs, comle les associations d'aide à domicile, de la vie sociale, les réseaux aidants sont autant de partenaires du projet.

Le nombre de participants mobilisés et leur diversité, de propositions par thématique, de priorisation et temporalisation des actions à engager, de production de l'état des lieux et d'un diagnostic mais également la qualité des échanges, la convergence des propositions, l'animation et synthèse du diagnostic participatif, l'appropriation et l'engagement d'un collectif (élus/habitants/techniciens) pour le déploiement des actions sont autant d'indicateurs qui serviront pour **l'évaluation** de l'action.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la
Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie



FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

AXE 1

RELEVÉ DES
CANDIDATURES
N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER
064

Nature juridique de la collectivité : Commune
Collectivité : La Flèche (72)
Adhérent au RFVAA

Diagnostic participatif

La ville de La Flèche a pour volonté de placer le vieillissement et les seniors au coeur de la cité et d'en faire un axe prioritaire. L'analyse des besoins sociaux réalisée en 2021 démontre une forte demande des seniors sur l'accompagnement au vieillissement dans sa globalité. Il est souhaité, grâce à ce projet, d'établir une analyse **plus globale et transversale** du territoire. La volonté avec ce projet est d'animer des ateliers d'habitants et d'aller chercher la parole des aînés.

L'analyse des besoins sociaux et le travail qui sera mené par le pôle seniors vont permettre d'élaborer **un état des lieux transversal** du territoire. Le fonds d'appui permettrait d'aller plus loin dans la démarche et de questionner un plus grand nombre de seniors. L'analyse du diagnostic participatif a besoin d'être traité par des professionnels et il semble plus opportun qu'il soit réalisé par des professionnels hors du territoire. Il y a aussi dans cette démarche un **désir de neutralité** en demandant à une association extérieure de réaliser les ateliers et l'analyse.

CATÉGORIE(S)



3A : Animation et synthèse du diagnostic participatif



Un projet en cours de construction

La réouverture du pôle seniors qui va coordonner la démarche a été initiée depuis **juin 2021**. La création du comité de pilotage, le premier diagnostic de l'analyse des besoins sociaux ont été réalisés en 2021.

L'élaboration d'un état des lieux du territoire est prévue de **mars à juillet 2022**. En **mai 2022** c'est la présentation des résultats aux élus et partenaires qui est prévue. Ensuite auront lieu une animation des ateliers participatifs, puis en **février et mars 2023** une rédaction de la synthèse et une analyse des échanges. La restitution de l'analyse du comité de pilotage, l'évaluation de la démarche participative, la

réflexion et l'écriture des différents projets se dérouleront en 2023.

Les partenaires

Les **différents services municipaux** relatifs aux thématiques (voirie, culture, CCAS, communication..), les associations locales (génération mouvements, seniors sportifs, France alzheimer..), Sarthe autonomie, Sarthe habitat et les EHPAD (marie de la Ferre, la Providence) sont autant de partenaires du projet.

Evaluation de l'action

L'évaluation du projet se base sur des critères à la fois **quantitatifs** (nombre de partenaires à s'inscrire à la démarche, de seniors à participer aux ateliers, mais aussi le nombre de projets proposés), mais il se base également sur des critères **qualitatifs** (transversalité des échanges, des projets, qualité des échanges, satisfaction des aînés participant aux ateliers, satisfaction des partenaires).





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

AXE 1

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 068

Nature juridique de la collectivité : Commune
Collectivité : Le Vesinet (78)
Adhérent au RFVAA

Gouvernance et état des lieux

Le Vesinet compte 15 889 habitants oeuvre pour un accompagnement et un soutien aux seniors. 25 % de la population a plus de 60 ans La commune est dotée de deux résidences autonomies, d'un service d'animation seniors, d'un service de maintien à domicile et d'un SSIAD/ESA. Consciente du vieillissement général de la population et de la nécessité d'adaptation du territoire, la Commune du Vesinet a adhéré au Réseau Villes Amies des Aînés au début de l'année 2021. Cette adhésion a créé une

dynamique nouvelle qui a permis d'élaborer un premier **état des lieux quantitatif du territoire**, de créer un conseil Local des seniors et de développer davantage des partenariats. Le fonds d'appui pour des territoires innovants seniors permettrait d'être accompagné pour apporter une structure pérenne à la démarche et de sensibiliser davantage les élus en intégrant l'ensemble des services à la démarche.

CATÉGORIE(S)



1A : Structuration de la gouvernance en faveur d'une politique de l'âge dans le territoire



2A : Elaboration d'un état des lieux transversal du territoire



Comité de pilotage, comité technique et séminaire de sensibilisation

Pour la structuration de la gouvernance : **un comité de pilotage et un comité technique** seront créés. Un séminaire de sensibilisation des élus et des professionnels aura lui aussi lieu.

Par ailleurs même si un état des lieux statistique et démographique a déjà été rédigé et présenté à quelques élus, ce document pourra encore être amélioré avec l'élaboration **d'un audit technique** plus approfondi avec les services de la collectivité.

D'autre part, c'est la société qui sera retenue qui devra proposer à la ville ainsi qu'au CCAS un rétroplanning du projet. Ces éléments feront partie des critères de sélection du cabinet retenu.

Les partenaires et l'évaluation du projet

Différents partenaires du projet seront nécessaires à son élaboration et à sa réalisation : l'élue en charge de la santé, des affaires sociales, de la solidarité et des seniors, du Maire, de l'ensemble des élus, le Conseil d'administration du CCAS et les services du CCAS, le Conseil des seniors,

le Conseil de vie sociale des Résidences, les conseils de quartiers la coordinatrice du Réseau au CCAS et les directeurs et responsables de services de la Ville et du CCAS.

Comme pour les autres projets menés par la Ville, une évaluation qualitative et quantitative sera effectuée. Mais étant donné de la technicité du projet, **il sera demandé au cabinet retenu** de proposer des indicateurs pour l'évaluation.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

AXE 1

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 016

Nature juridique de la collectivité : Commune
Collectivité : Lille (59)
Adhérent au RFVAA

Des ateliers participatifs et un portrait de territoire

En avril et juin 2018, après l'entrée de la ville de Lille dans la démarche ville amie des aînés, **des ateliers de concertation associant public, associations et professionnels, ont permis de déterminer les axes de travail prioritaires** à inclure dans un plan d'actions, validé en mars 2019 et depuis lors mis en œuvre. Soucieuse de structurer ses politiques de l'âge et de poursuivre ses engagements en matière d'adaptation de son territoire au vieillissement de la

population, la Ville de Lille souhaite continuer à s'inscrire dans la démarche Ville Amie Des Aînés en entamant un deuxième cycle de la démarche et en s'inscrivant dans les perspectives d'une labellisation.

L'actualisation **du portrait de territoire et la réalisation d'ateliers participatifs** de concertation permettent d'alimenter le contenu d'un plan d'action élaboré au plus près des besoins et attentes de la population. La conduite de ces étapes nécessite de s'appuyer sur une méthodologie rigoureuse pour limiter les biais qui

CATÉGORIE(S)



2A : Elaboration d'un état des lieux transversal du territoire



3A : Animation et synthèse du diagnostic participatif



limiteraient la juste appréciation des besoins et attentes sur le territoire. Ainsi le fonds d'appui pour des territoires innovants seniors permettrait à la collectivité de financer une prestation extérieure d'ingénierie qui renforcerait la garantie de déroulement de ces étapes dans des conditions optimales de réalisation. **Le plan d'action** découlant de ces étapes pourrait ainsi être élaboré au plus près des besoins réels du territoire.

Un projet co-construit

En ce qui concerne les différentes étapes nécessaires à l'élaboration du projet, il est prévu en juin 2022 un échange entre le cabinet de consulting, l'élu et le technicien référents, la transmission d'un fonds documentaire et la co-

construction **des modalités de réalisation du portrait de territoire et du diagnostic participatif**. La validation des modalités de la démarche en comité pilotage devrait avoir lieu en septembre 2022. L'actualisation et la finalisation du portrait territoire est prévu pour octobre-décembre 2022. En janvier-avril 2023 les ateliers participatifs seront organisés, tandis qu'en mai 2023 aura lieu la restitution des travaux auprès du comité de pilotage.

Différents partenaires ont participé à la réalisation optimale du projet : le département du nord, la Métropole Européenne de Lille, le CARSAT Hauts de France, Lille Métropole Habitat, l'association Siel bleu, la Maison de l'aide à domicile, l'association

anim'âge, les Petits Frères des Pauvres, AG2R La mondiale ainsi que la Maison des aidants.

Evaluer le projet

Pour ce qui est de l'évaluation du projet, ce sont des indicateurs **quantitatifs**, comme le nombre d'associations d'au moins 150 usagers et d'au moins 30 acteurs sur la globalité des étapes de concertation menées qui sera pris en compte. D'autre part, **80%** des usagers sont déjà satisfaits des modalités d'animation des temps de concertation.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

AXE 1

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 058

Nature juridique de la collectivité : Commune
Collectivité : Maxéville (54)
Adhérent au RFVAA

Gouvernance, état des lieux et diagnostic participatif

Afin d'aller plus loin dans la démarche d'engagement auprès des seniors de la ville, il s'est avéré nécessaire d'établir un diagnostic précis. La ville souhaite donc faire appel à un cabinet de professionnels afin de structurer la gouvernance actuelle en faveur d'une politique de l'âge sur son territoire, organiser un temps de sensibilisation des élus et des professionnels, animer un audit technique, élaborer un état des lieux transversal

du territoire, animer un temps d'échanges avec les seniors maxévillois, rédiger une synthèse du diagnostic participatif, animer le retour de diagnostic et de mettre en place une stratégie de mise en oeuvre. La ville souhaite ainsi s'engager dans un réel diagnostic transversal, abordant les problématiques de logement, d'équipement, de santé, d'environnement, de mobilité, de loisirs, de solidarité et d'autonomie. Pour ce faire la ville souhaite travailler avec un cabinet de professionnels certifiés.

CATÉGORIE(S)



1A : Structuration de la gouvernance en faveur d'une politique de l'âge dans le territoire



2A : Elaboration d'un état des lieux transversal du territoire



3A : Animation et synthèse du diagnostic participatif



Des étapes organisées

Fin 2020 a eu lieu le premier comité de pilotage et des déambulations avec les aînés en été 2021. C'est pour fin 2021 et début 2022 qu'est prévue l'installation de mobilier urbain adapté aux seniors.

De 2022 à 2023 un travail sur l'état des lieux, le diagnostic partagé et le plan d'action en lien avec les aînés de la ville et les partenaires sont prévus, comprenant la gouvernance et un état des lieux **transversal** avec tous les partenaires et les seniors. A partir de 2023, un plan d'action sera mis en œuvre.

Les partenaires et l'évaluation du projet

Le projet comprend de nombreux partenaires tels que des associations de seniors, des bénévoles seniors qui sont toujours sollicités afin de diffuser l'information, de participer aux temps d'échanges, de se faire porte-parole et d'accompagner si besoin d'autres seniors.

Le diagnostic étant **transversal**, il sera nécessaire de travailler avec différents partenaires comme les bailleurs, résidences seniors, sociétés de transport, services d'aide à domicile, des professionnels de santé, des associations culturelles, sportives et de loisirs et des services municipaux.

Concernant **l'évaluation** de l'action, elle s'effectuera sur la base du nombre de temps d'échanges proposés, de seniors présents au temps d'échanges, de mobilisation des partenaires et des services municipaux aux temps d'échanges et du nombre de seniors et de partenaires présents lors du retour de diagnostic, mais aussi sur la **qualité** des échanges et les pistes d'amélioration proposées.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS AXE 1

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 018

Nature juridique de la collectivité : Commune
Collectivité : Metz (59)
Adhérent au RFVAA

La réalisation d'un portrait de territoire

Le vieillissement de la population, la transition démographique, l'allongement de la vie en bonne santé sont des défis majeurs à relever pour la Ville de Metz, comptant 219 669 habitants dont 261 119 ont 60 ans et plus, soit 23% de la population. La Ville de Metz s'est adjoint aux services du cabinet conseil GENERACIO pour **la consultation des seniors et la réalisation d'une partie de son portrait de territoire**. Ce portrait sera en lien avec les réalités de son territoire tout en impliquant la population. Pour

la réalisation de cet objectif, une dynamique nouvelle doit se mettre en place sur le territoire et pour cela de nombreuses actions structurantes doivent être réalisées : une consultation des seniors pour aider à construire la politique de l'âge, la mise en place d'une gouvernance multi-partenaire, l'élaboration d'un état des lieux transversal sur l'usage du territoire par les aînés, la réalisation d'un plan d'action pluriannuel 2022-2025 pour soutenir le vieillissement actif et en bonne santé. Un cabinet expert sera nécessaire pour la

CATÉGORIE(S)



2A : Elaboration d'un état des lieux transversal du territoire



3A : Animation et synthèse du diagnostic participatif



consultation des seniors et la réalisation d'une partie du portrait de territoire. Cette collaboration qualitative avec un cabinet expert/conseil représente un fort investissement pour la collectivité et l'obtention d'une subvention du Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors, permettrait d'amortir cette dépense.

Consulation des seniors

En octobre 2021, la Ville de Metz a lancé un marché pour "La consultation des seniors et la rédaction d'une partie du portrait du territoire". Le marché a été attribué au cabinet GENERACIO en janvier 2022 pour son organisation, ses qualifications et sa forte expertise. La consultation des seniors se déroulera en mai.

La parole des seniors permettra de connaître leurs ressentis, de faire émerger des solutions concrètes et innovantes sur le territoire ; mais aussi de **prioriser** les champs d'action. Après la consultation, deux séances de restitution sont prévues : une à la municipalité et une aux seniors dans le cadre d'une réunion publique. A l'issue de ces rencontres, le cabinet doit rédiger un document de synthèse (par thème et global).

Le **portrait du territoire** présentant des données socio démographiques globales mais aussi une analyse thème par thème sera réalisé par la Ville et GENERACIO. Une présentation de la démarche de labellisation a été faite lors du Conseil municipal de mars 2022.

Un projet collaboratif

De nombreux partenaires et acteurs ont participé au

déroulement du projet. La mission ville inclusive constitue le service municipal en charge de piloter, de mettre en œuvre et de **coordonner** l'ensemble des missions nécessaires pour la démarche de labellisation.

Le conseil des seniors a aidé à la communication, participation et à l'organisation lors des réunions de la consultation. Le CCAS, la mairie de quartiers, le service communication du Maire, le pôle urbanisme, les bibliothèques, médiathèques de Metz et d'autres partenaires (club seniors Soleil d'automne..) ont permis la réalisation de l'action. D'autre part, **une évaluation systématique** sera mise en place pour toutes les actions mises en oeuvre.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

AXE 1

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 022

Nature juridique de la collectivité : Commune
Collectivité : Nice (06)
Adhérent au RFVAA

Pilotage et consultation des habitants

Le fonds d'appui pour des territoires innovants seniors est sollicité pour **l'accompagnement** à la structuration puis au pilotage de la démarche à Nice et l'animation de la consultation des habitants âgés. Pour chacune d'elle, la ville de Nice souhaite s'adjoindre les compétences d'un consultant externe référencé par le réseau.

Le fonds viendrait compléter l'engagement financier de la ville dans sa démarche de démocratie participative

(développement d'un site Internet, production de supports et de formulaires, mobilisation d'étudiants en psychologie ou sociologie pour aller vers les seniors isolés), d'animation des focus groups (facilitateurs ville de Nice coaché par le consultant, synthèse des échanges etc) et de consolidation d'une **politique transversale** du vieillissement.

Deux ateliers sur chacun des six "territoires" qui composent la ville de Nice - soit 12 ateliers au total - réunissant chacun 15 à 20 aînés, répartis en tables de 4 ou 5 personnes sont prévus.

CATÉGORIE(S)



1A : Structuration de la gouvernance en faveur d'une politique de l'âge dans le territoire



3A : Animation et synthèse du diagnostic participatif



Les ateliers seront supervisés par le consultant externe, et co-animés par des agents municipaux formés et sensibilisés (il y aura trois ou quatre agents par ateliers). Les instances de gouvernance et le Comité de pilotage seront créés grâce à **l'expertise** du consultant, en identifiant tous les leviers internes pour favoriser le portage de la mission.

Les étapes et l'organisation de l'action

Un état des lieux et une rédaction du portrait de territoire sont prévus de janvier à mai 2022. Une consultation aura lieu de mars à mai 2022. Un diagnostic

participatif se déroulera de juin à novembre 2022. Un plan d'action aura ensuite lieu. Le projet se finalisera par un audit, une labélisation, un conseil représentatif et une gouvernance jusqu'en mai 2023.

Les partenaires et l'évaluation du projet

La métropole de Nice côte d'Azur et un expert externe sélectionné à l'issue d'une consultation sont des partenaires de l'action.

Le projet sera d'autre part évalué par des indicateurs **quantitatifs** : nombre de contributions dans la phase de démocratie participative et de répartitions équilibrées des seniors représentatifs investis dans les focus

groups. Des indicateurs également **qualitatifs** seront pris en compte comme la pertinence des contributions dans la phase de démocratie participative, le compte-rendu des COTECH et COPIL, l'hétérogénéité des directions prises par le plan d'actions ainsi que l'adoption du plan d'actions en Conseil municipal.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

AXE 1

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 019

Nature juridique de la collectivité : Commune
Collectivité : Noisy Le Roy (78)
Non-adhérent au RFVAA (en cours)

Structuration de la gouvernance, état des lieux transversal et plan d'action

Une analyse **des besoins sociaux** a été engagée sur la ville afin de mieux connaître les besoins de sa population. Dans le cadre de cette démarche, un **diagnostic** sur la réalité sociale du territoire communal a été réalisé par le cabinet Compas-Tis. Il s'avère que le nombre de personnes âgées de soixante ans et plus a augmenté plus rapidement à Noisy-le-Roi qu'à l'échelle de la France Métropolitaine, et est à ce titre devenu public prioritaire.

Le projet consiste en la structuration de la gouvernance (aide à la constitution des comités de pilotage et technique, repérage des professionnels, élus et bénévoles associatifs à convier). Un **état des lieux transversal** en complément sera ensuite élaboré en émettant un portrait de territoire. Un **diagnostic participatif** sera rédigé. La construction et la mise en place du **plan d'action** concernant les besoins prioritaires, les objectifs et les actions à définir, les acteurs sera élaboré. Finalement un **bilan** sera réalisé.

CATÉGORIE(S)



1A : Structuration de la gouvernance en faveur d'une politique de l'âge dans le territoire



2A : Elaboration d'un état des lieux transversal du territoire



3A : Animation et synthèse du diagnostic participatif



Un projet en collaboration

De nombreux partenaires sont à compter pour le réalisation de ce projet, notamment des conseillers municipaux, des présidents d'association, des directeurs d'EPHAD.

Ce **groupe de travail** "Personnes âgées - Vieillesse" s'est déjà réuni deux fois. Un travail de **repérage** des partenaires intervenant plus globalement sur les huit thématiques devra être effectué afin de compléter la liste des partenaires.

Evaluation et suite de l'action

Un bilan sera effectué pour évaluer tant **qualitativement** que **quantitativement** le processus et les résultats. Des outils d'évaluation seront produits en début de démarche.

Pour chaque thématique retenue et objectifs définis, il sera vérifié si des actions ont été mises en place, et si les objectifs ont été atteints. L'évaluation fera partie intégrante de la démarche et sera validée en amont par le comité de pilotage.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS AXE 1

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 050

Nature juridique de la collectivité : Commune
Collectivité : Périgueux (24)
Adhérent au RFVAA

Gouvernance et instance participative

Les enjeux du vieillissement de la population sont importants et la Ville de Périgueux souhaite apporter des réponses aux besoins des publics seniors qui vont représenter une part de plus en plus importante des habitants. Après avoir réalisé un diagnostic et établi de grands axes d'intervention en matière de politiques publiques en direction des seniors, la Ville de Périgueux souhaite porter des premières réalisations.

Mais avant cela, un temps de consultation des habitants est nécessaire.

La Ville souhaite se faire accompagner par une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour construire les modalités de concertation et de participation des publics concernés.

CATÉGORIE(S)



1A : Structuration de la gouvernance en faveur d'une politique de l'âge dans le territoire



3A : Animation et synthèse dudiagnostic participatif



Organisation et partenaires

Le démarrage de la mission AMO est prévu pour le troisième trimestre 2022.

C'est pour le **premier trimestre de 2023** que le plan d'action aura lieu.

Les différents partenaires du projet sont les collectivités, les conseils d'arrondissement, le CCAS, les bailleurs sociaux, et les structures d'hébergement seniors.

Evaluation de l'action

Il existe différents moyens d'évaluer l'action :

les livrables de la mission AMO, les réunions et comptes-rendus des instances participatives, le plan d'actions Volet urbanisme du Plan d'Action.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

AXE 1

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 010

Nature juridique de la collectivité : Commune
Collectivité : Poitiers (86)
Adhérent au RFVAA

Un état des lieux et un diagnostic participatif

La Ville de Poitiers a adhéré au RFVAA au premier janvier 2022 et le travail réalisé a permis d'établir un rétroplanning du projet, de constituer le schéma de gouvernance, et de sensibiliser les élus. Le projet consiste en **la réalisation d'un état des lieux et d'un diagnostic participatif**, il devrait avoir lieu de juin 2022 à mai 2023 pour aboutir à l'élaboration d'un plan d'actions à l'automne 2023. D'autre part, la décision a été prise d'externaliser

l'élaboration de l'état des lieux et la conduite du diagnostic participatif par des cabinets prestataires, certifiés par le réseau afin de bénéficier de l'expertise et de l'appui de professionnels compétents. La Ville de Poitiers a fait le choix de prévoir une enveloppe budgétaire dans cette perspective, toutefois, la participation de ce Fonds d'appui permettra de pouvoir doubler cette enveloppe afin de faire appel à un ou plusieurs cabinets et de couvrir ainsi l'ensemble des missions indispensables à la bonne réalisation de ces deux

CATÉGORIE(S)



2A : Elaboration d'un état des lieux transversal du territoire



3A : Animation et synthèse dudiagnostic participatif

étapes. La ville s'engage par ailleurs à alimenter le réseau de l'ensemble des acteurs, à fois internes et externes, de **solliciter les habitants** et de mettre en œuvre toute la logistique nécessaire à la bonne conduite de la démarche pour accompagner au mieux les prestataires dans leurs missions.



Des étapes prévues sur le long terme

C'est de janvier à mai 2022 qu'est prévue la phase de **planification** du projet. Cette phase comprendra le **recensement** et la **sensibilisation** des services et partenaires extérieurs, le choix du prestataire pour l'état des lieux et la constitution d'un schéma de gouvernance.

De juin à novembre 2022 est prévue l'**élaboration** de l'état des lieux. La conduite de l'audit urbain et l'organisation d'un séminaire de restitution du portrait de territoire devraient avoir lieu de décembre 2022 à mai 2023. L'**élaboration du plan d'action** est, quant à lui, prévu de mai à octobre 2023. D'automne 2023 à octobre 2025 est prévue la mise en

oeuvre du plan d'actions, l'accompagnement des porteurs de projet, l'aide à la recherche de financements, la communication. Des outils de suivi du plan d'action devraient être créés. En fin 2025, un **bilan général de la démarche** sera proposé, puis une phase de restitution publique de valorisation des actions aura lieu.

Un projet collaboratif

Au-delà de l'ensemble des services de la ville, de nombreux autres acteurs œuvrant auprès des personnes âgées participeront au projet comme les centres socioculturels, les associations, les bailleurs sociaux, les partenaires institutionnels...

Evaluer l'action

L'évaluation de l'état des lieux reposera sur l'ensemble des indicateurs et données permettant de dresser un portrait complet du territoire.

Pour la conduite du diagnostic participatif, l'évaluation portera également sur l'effectivité du travail transversal et partenarial et devra mettre en évidence à la fois un nombre suffisant, le profil et la répartition géographique des habitants interrogés.

Pour ces missions, un **cahier des charges** précis a été élaboré dans le cadre de la publication de l'appel d'offres et permettra de disposer d'éléments tangibles d'évaluation.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

AXE 1

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 004

Nature juridique de la collectivité : Commune
Collectivité : Rennes (35)
Adhérent au RFVAA

Un diagnostic participatif

A Rennes, la projection démographique à l'horizon 2040 fait état d'un fort vieillissement de la population, avec une hausse importante de la part des plus de 75 ans. Afin de s'y préparer, il importe de **renouveler** le **diagnostic participatif** initial et de mettre à jour le **portrait de territoire** de 2010. En 2022, avec l'objectif de réactualiser les besoins, attentes, idées et envies des aînés, la ville va organiser un diagnostic participatif autour des 8 thématiques de la démarche VADA. Cette consultation sera l'occasion de donner la parole aux aînés

et à leurs aidants. Les éléments recueillis permettront d'ajuster le plan d'actions 2020-2026. En cohérence avec le diagnostic participatif, une mise à jour du portrait de territoire sera réalisée. En effet, le paysage a évolué ; de nouveaux acteurs sont implantés et de nouvelles actions en direction des aînés ont vu le jour. Il est donc prévu l'**organisation d'un diagnostic partenarial et transversal** pour compléter le diagnostic participatif. Des ateliers techniques permettront de faire connaître les nouveaux acteurs et de créer des synergies, en recensant les nouveaux projets et actions.

CATÉGORIE(S)



2A : Elaboration d'un état des lieux transversal du territoire



3A : Animation et synthèse du diagnostic participatif



Des ateliers et des préconisations d'actions

Pour réaliser les deux étapes, et selon la méthodologie de la démarche Ville Amie des Aînés de l'OMS, la ville de Rennes souhaite se faire accompagner par un prestataire référencé et formé par le RFVAA, d'une part pour le diagnostic participatif et d'autre part pour le portrait de territoire.

Le fonds d'appui pour des territoires innovants seniors apporterait un soutien concret à l'ingénierie de ces deux projets au profit de la dynamique de la démarche VADA rennais.

Pour le premier semestre de 2022 il s'agira de choisir le prestataire, de rédiger l'état des lieux et d'organiser des

ateliers participatifs et techniques.

Pour le troisième trimestre de 2022, il conviendra de rédiger des **synthèses et analyses** compte tenu des échanges issus des ateliers participatifs ainsi que des **préconisations d'actions** à mettre en oeuvre. Les éléments d'analyse seront présentés et restitués au comité de pilotage, un support de communication synthétisant les éléments sera aussi réalisé.

Une action collaborative

Pour la communication autour du projet, les services de la collectivité (participation citoyenne, Maison des Aînés et des Aidants..) seront sollicités. Pour l'animation des groupes de 5 à 7 personnes,

des professionnels qui ont la capacité d'animer des réunions seront invités. D'autre part, l'APRAS, l'AUDIAR et les directions de quartier participeront au recueil des données.

Évaluer l'action

Pour évaluer l'action, il s'agira de considérer le nombre de participants au regard de ce qui était attendu. Une attention sera portée à la **représentativité** des participants, à la possibilité ou non laissée de s'exprimer. Il conviendra également d'étudier la mesure dans laquelle les **préconisations issues du diagnostic participatif** ont pu enrichir le plan d'actions et d'analyser la **qualité** de l'organisation des ateliers.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

AXE 1

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 005

Nature juridique de la collectivité : EPCI
Collectivité : Rennes Métropole (35)
Adhérent au RFVAA

Une action partenariale, participative et transversale

Sur le plan démographique, Rennes Métropole est un territoire "jeune". Toutefois, la population vieillit et de nombreuses communes s'interrogent sur l'offre d'habitat adapté pour les aînés actuels et à venir. Une étude a donc été commandée à l'AUDIAR (agence d'urbanisme) en 2020. En 2021 a eu lieu la phase partage de culture avec les communes via deux "ateliers métropolitains", un

questionnaire a été adressé aux communes et le réseau d'échanges "des communes accessibles aux seniors" a été constitué. L'instance de pilotage a été mise en place. En vue du **diagnostic participatif**, des réunions et échanges ont permis d'envisager l'organisation de 14 ateliers. Un prestataire a été choisi pour réaliser un **bilan complet**, animer des **ateliers programmés** de mars à juin 2022, le montant de cette prestation s'élevant à 60 000€ toutes charges comprises. La bourse du fonds d'appui apporterait un soutien financier à hauteur de 10 % du coût de la prestation.

CATÉGORIE(S)



3A : Animation et synthèse du diagnostic participatif



De nombreux ateliers

Une réunion avec les communes du panel a eu lieu fin janvier 2022 en présence du prestataire pour présenter concrètement les objectifs et le déroulé **des ateliers**, ainsi que les conditions matérielles favorables pour bien accueillir les participants. Le planning de réalisation des ateliers a été établi en concertation avec les 14 communes (qui ont été invitées à proposer 3 à 5 dates voire plus leur convenant).

Le planning définitif leur a été ensuite adressé afin de démarrer leur communication et les inscriptions. En parallèle, **les outils de communication** ont été élaborés (affiches, flyers, bases de texte pour magazine municipal et site internet) mais aussi une fiche d'inscription.

Le rapport de bilan de chaque commune leur sera remis, après la mise en place des ateliers.

Un projet collaboratif

De nombreux partenaires participent au projet : le CODEV (conseil de développement), le département, la société publique locale d'aménagement, les bailleurs sociaux via leur association, la CARSAT Bretagne, l'APRAS (l'Association pour la PRomotion de l'ACtion et de l'animation Sociale qui regroupe neuf institutions en charge des politiques sociales), le délégué du défenseur des Droits, KEOLIS le délégataire pour les transports en commun, l'ARS et 4 communes adhérentes au RFVAA.

Pour évaluer l'action, c'est le nombre des aînés et des aidants ayant participé aux ateliers qui sera pris en compte, mais également leur répartition par tranche d'âges, par genre et par classe sociale.

Les contenus des bilans des ateliers et le bilan global des ateliers aînés-aidants seront résumés et pourront ainsi exprimer les besoins, attentes et préoccupations des participants. Le contenu du bilan des deux ateliers partenariaux permettra de **croiser les points de vue** sur les enjeux, les initiatives, les réflexions et les projets pour **contribuer au "bien vieillir"** sur le territoire.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

AXE 1

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 030

Nature juridique de la collectivité : EPCI
Collectivité : Roumois Seine (27)
En cours d'adhésion au RFVAA

Diagnostic participatif

Le projet de territoire de Roumois Seine fixe dix domaines prioritaires pour la mandature. Parmi les axes retenus se trouve la mise en place d'une **réflexion stratégique** autour de la gérontologie, une volonté réaffirmée dans le CRTE. La réflexion à mener sur cet enjeu est née d'un constat de **gérontocroissance** sur le territoire. Entre 2007 et 2017, le territoire a connu une augmentation de 42% de sa population âgée de plus de 74 ans. En 2018, 25,1% de la population avait plus de 60 ans sur le territoire selon l'Insee, soit quasiment 5 points de plus qu'en 2008 en 10 ans. De plus, **l'indice**

de vieillissement attendu sera vraisemblablement le plus élevé du bassin de vie dans lequel s'inscrit Roumois Seine, à savoir celui de Rouen et de la vallée de la Seine. Parce qu'il est nécessaire d'anticiper les grandes transitions à l'échelle de **l'intercommunalité** mais aussi à celle du bassin de vie, Roumois Seine s'est fixée pour ambition d'intégrer **la question du vieillissement** de manière **transversale** dans ses futures politiques publiques.

Favoriser l'intelligence collective

La collectivité a l'ambition de développer et de structurer une politique de l'âge transversale et multisectorielle sur son territoire.

CATÉGORIE(S)



3A : Animation et synthèse du diagnostic participatif



De ce fait, un accompagnement en ingénierie sera nécessaire afin d'établir un diagnostic et formuler des propositions sur cet enjeu. Roumois Seine souhaite s'appuyer sur **l'intelligence collective** afin de réfléchir à des réponses communes, mais elle souhaite également assurer la pérennité de cette démarche dans le temps.

Intégrer les usagers du territoire à l'état des lieux

Roumois Seine sollicitera l'accompagnement de l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure (AURBSE) afin de réaliser le profil gérontologique du territoire. La mission consistera à réaliser **un état des lieux quantitatif du**

territoire, ainsi qu'un **diagnostic participatif** en associant les acteurs et populations âgées du territoire.

En ce sens, l'organisation de deux ateliers avec les aînés du territoire et un atelier avec les acteurs socioprofessionnels sont prévus afin de **compléter** les **données quantitatives** par un diagnostic participatif mettant en lumière l'expertise des usagers du territoire. En définitive, le soutien que le fonds d'appui pour des territoires innovants seniors pourrait apporter à la collectivité réside dans la possibilité **d'impulser** le **déploiement** d'une politique de l'âge pérenne, incluse et transversale.

Des ateliers participatifs

La communauté de communes Roumois Seine a sollicité l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure (AURBSE) afin de lui apporter un accompagnement en ingénierie. Ce partenaire aura pour mission d'établir le diagnostic des populations âgées sur le territoire et de mettre en lumière l'expertise d'usage des acteurs du territoire via **des ateliers participatifs**. Les ateliers participatifs permettront par ailleurs de **cartographier** de futurs partenaires du territoire dans la construction de sa politique de l'âge.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS AXE 1

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 015

Nature juridique de la collectivité : Commune
Collectivité : Saint-Raphaël (83)
Non-adhérent au RFVAA

L'office des seniors

La ville de Saint-Raphaël compte **35 633** habitants avec une part de plus de 60 ans de près de 50 %. Les engagements de mandat du Maire, la désignation d'un adjoint délégué à la santé et au Grand Age, les actions mises en oeuvre lors de la crise sanitaire, le doublement des inscrits au registre nominatif, la création du service de relais Assistance Mobilité, d'un service d'aide aux aidants ont confirmé la nécessité de **définir une action gériatologique** municipale innovante, ambitieuse, lisible et transversale : l'Office des

seniors. Le projet est donc issu de l'offre de services riche et structurée proposée par l'équipe expérimentée du CCAS. Il existe en effet au sein du CCAS un **pôle autonomie** regroupant les services proposés à la population senior. En 2019, ce pôle a connu une réorganisation avec la création d'un espace d'accueil dédié aux seniors. Un parcours d'accompagnement a été également conçu afin de s'adapter facilement aux besoins du public allant de l'information, conseil, orientation, à l'aide aux démarches administratives

CATÉGORIE(S)



2A : Elaboration d'un état des lieux transversal du territoire



3A : Animation et synthèse du diagnostic participatif

simples vers un accompagnement social pour les situations les plus complexes.

Un projet structuré

Trois axes ont permis de définir le projet : **un espace géographique** (lieu d'accueil proche du centre-ville), un espace de **réflexion** avec



l'engagement de la commune dans une démarche de labellisation, un **espace numérique** pour une coordination des actions oeuvrant en faveur de la lutte contre la fracture numérique.

En complément de l'analyse des besoins sociaux la réalisation d'un diagnostic préalable à la validation du plan d'action s'avère indispensable afin de proposer des réponses ciblées, cohérentes, adaptées aux besoins du public.

Cette action sera aussi l'occasion d'amorcer le travail de concertation et de participation avec la population qui sera nécessaire pour la construction du réseau de lutte contre l'isolement des seniors. Il permettra d'avoir une vision d'ensemble et concertée pour préparer la démarche de labellisation, et une expérience

confortée dans la capacité d'animation participative. Cette démarche bénéficie d'autre part du **soutien** et d'un **accompagnement** du Gérontopôle Sud.

Un diagnostic et un état des lieux

L'élaboration du **diagnostic** est d'autre part apparue comme un préalable indispensable à la poursuite des autres axes du projet Office des seniors.

Un prestataire en ingénierie sera choisi pour accompagner l'étape méthodologique en avril-mai 2022 la réalisation d'un **diagnostic, un état des lieux** spécifiques à la population âgée de plus de 60 ans et une **animation participative** seront réalisés de mai à septembre 2022. L'analyse et la présentation des résultats du diagnostic, la priorisation des

projets à mettre en oeuvre en corrélation avec les orientations du diagnostic, la recherche des possibilités de financement sont prévus avant le dernier trimestre de 2022.

Une action co-constituée

De nombreux partenaires permettront la réalisation de l'action comme les élus du conseil municipal, les conseils de quartier et leurs élus, le conseil municipal des jeunes, les caisses de retraite, le conseil départemental, les associations locales mais encore les établissements de santé. Le nombre de réunions de concertation, de partenaires et citoyens concertés, de réunions de travail serviront d'évaluation à l'action. **Une analyse de la communication et de la participation citoyenne** serviront aussi à évaluer le projet.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

AXE 1

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 032

Nature juridique de la collectivité :
Collectivité : Saint-Jean-du-Gard (30)
En cours d'adhésion au RFVAA

Structuration, gouvernance et état des lieux

La commune de Saint-Jean-du-Gard bénéficie d'un **haut niveau d'équipements socio-éducatifs** et de santé. Avec plus de 36 % d'habitants de plus de soixante ans, la commune souhaite s'adapter à sa population. La commune s'est engagée dans la mise en oeuvre d'un **projet de développement et de valorisation** dans lequel le maintien de la population et l'amélioration du cadre de vie sont des axes prioritaires. Le fonds d'appui est sollicité pour la structuration de la

gouvernance en faveur d'une politique de l'âge dans le territoire et l'élaboration d'un état des lieux transversal du territoire. Cette démarche nouvelle ne saurait être pérennisée sans **l'adhésion** des acteurs présents aux côtés des seniors et des seniors eux-mêmes. La commune souhaite s'entourer des partenaires compétents pour la structuration de la gouvernance en faveur d'une politique de l'âge et de la réalisation du portrait re territoire préalable au diagnostic.

CATÉGORIE(S)



1A : Structuration de la gouvernance en faveur d'une politique de l'âge dans le territoire



2A : Elaboration d'un état des lieux transversal du territoire



Deux phases pour le projet

L'accompagnement par un prestataire externe permet de suivre une méthodologie de projet définie pouvant évoluer à la marge. D'abord ce projet consiste en une **structuration de gouvernance** en faveur d'une politique de l'âge avec une commission extra-municipale, un recueil et analyse du contexte, un séminaire de sensibilisation.

La deuxième phase consiste en **l'élaboration** d'un portrait de territoire comprenant un audit technique, la co-construction du portrait de territoire et la rédaction de l'état des lieux. Chaque phase est ponctuée par une réunion de lancement et un comité de pilotage et de validation

de phase. Plusieurs partenaires participent au projet, tels les élus de la commune, les professionnels du territoire, des habitants impliqués ou non dans le tissu associatif, des partenaires institutionnels ainsi que des financeurs.

L'évaluation de l'action

Pour **évaluer** l'action, différents indicateurs seront utilisés comme le respect des délais, l'état d'avancement des actions, la représentativité de la population dans les instances de gouvernance et dans les réunions et échanges réalisés tout au long du projet, la satisfaction exprimée de plus de vingt personnes au séminaire de sensibilisation

et la participation suffisante des services et partenaires de la collectivité dans l'élaboration de l'état des lieux.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS AXE 1

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 008

Nature juridique de la collectivité : EPCI
Collectivité : Seille et Grand Couronné (54)
Non-adhérent au RFVAA

Elaboration d'un diagnostic partagé

La Communauté de communes Seille et Grand Couronné est composée de 42 communes pour environ 18 600 habitants. Avec une évolution démographique positive, le territoire doit faire face au vieillissement de sa population. En 2019, le projet de territoire validé par la Communauté de Communes prévoyait des actions en faveur des aînés : l'adaptation des logements, la lutte contre l'isolement, le développement des actions en faveur du lien social et de la culture, la facilitation des

déplacements, etc. Dans le cadre de l'élaboration d'un **diagnostic partagé**, la Communauté de communes travaille sur les modalités de concertation des personnes âgées et sur leur intégration dans la vie locale. Pour établir un état des lieux **transversal** juste en adéquation avec les habitants du territoire, les partenaires locaux et les seniors résidants à Seille et Grand Couronné ont été mobilisés. L'accompagnement par un prestataire qualifié permettra de garantir le bon déroulement de la démarche, grâce à la qualité **de l'animation de l'audit participatif**. D'autre part, le

CATÉGORIE(S)



2A : Elaboration d'un état des lieux transversal du territoire



3A : Animation et synthèse dudiagnostic participatif

fonds d'appui pourrait accompagner la mise en place opérationnelle des actions prioritaires identifiées lors de l'état des lieux participatif. La labellisation PVD aboutira à la signature d'une convention d'Opération du territoire (ORT)



au premier trimestre de 2023. Les actions identifiées pourraient ainsi être mises en valeur dans le cadre de ce plan d'action pluriannuel.

L'organisation et les acteurs du projet

L'état des lieux **participatif** sera réalisé au cours de l'année 2022. L'organisation de l'audit technique et des ateliers participatifs est prévu autour de mai-juin 2022 et la restitution au comité de pilotage des éléments d'analyse issus de l'audit technique et du diagnostic participatif est prévu autour d'octobre 2022. La construction d'un plan d'action opérationnel devrait, quant à lui, avoir lieu autour d'octobre-novembre 2022.

Le COPIL devra par la suite assurer la pérennité de la démarche et donc arbitrer sur les modalités des actions qui seront mises en œuvre (portage, temporalité, animation, etc.). Les actions qui seront intégrées dans l'ORT seront suivies également dans le cadre du COPIL PVD.

Une communication en continu sera réalisée autour du projet, de son bilan et des actions afin de valoriser la démarche, le programme et l'accompagnement du fonds d'appui.

D'autre part, les services de la Communauté de communes seront impliqués dans le projet par **la transversalité** des thématiques, notamment au sein de l'équipe des agents de développement (mobilité, urbanisme, culture, action

sociale et seniors, tourisme, économie...). Les espaces France Services de Champenoux et Nomeny ainsi que les ateliers informatiques seniors seront des relais d'information et de mobilisation.

Evaluation de l'action

Pour évaluer l'action, des indicateurs **quantitatifs** seront utilisés (le nombre d'ateliers participatifs réalisés, le nombre de participants aux ateliers participatifs et le nombre de pistes de réflexions identifiées ainsi que le taux de mobilisation global des seniors), tout comme des indicateurs **qualitatifs** (la pertinence des échanges, la sensibilisation des seniors et partenaires à l'ensemble des dispositifs locaux..).





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

AXE 1

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 009

Nature juridique de la collectivité : Commune
Collectivité : Sèvremoine (49)
Non-adhérent au RFVAA

CAP LONGEVITE

Pour cibler au mieux les besoins du territoire, le CCAS de la commune a lancé en 2021 l'analyse des besoins sociaux. La Société CADDEP a aidé au bon fonctionnement de la démarche. Afin de clarifier, de définir et de formuler le projet politique gérontologique territorial, la collectivité a décidé de faire appel au Gérontopôle des Pays de Loire. Le projet prévu concerne un accompagnement pour créer **un schéma gérontologique du territoire** cohérent et adapté aux spécificités de

Sèvremoine. Il s'organisera autour de trois grandes étapes : le lancement de la démarche, les groupes de travail et la formalisation du plan pour définir le plan d'action gérontologique. Ce plan permettra de favoriser en tenant compte des particularités du territoire, **une transition démographique** réussie. Cette transition devrait améliorer durablement la qualité de vie des aînés et de leur entourage, définir et accompagner une politique positive du vieillissement intégrant toutes ses composantes. Elle devrait aussi permettre de concevoir un plan "cohérent" d'actions gérontologiques en agissant

CATÉGORIE(S)



1A : Structuration de la gouvernance en faveur d'une politique de l'âge dans le territoire



localement avec l'ensemble des acteurs pour impulser une dynamique locale de façon durable. L'objectif étant de sensibiliser les élus et les conseillers autour du sujet du vieillissement, un temps fort sous forme d'ateliers et d'un spectacle sera organisé le 23 juin 2022.

Il s'agira par la suite de **mobiliser les acteurs** du territoire afin qu'ils acceptent de participer activement à des groupes de travail pour déterminer les actions à mener.

Pour mobiliser les acteurs, une soirée de lancement du schéma gérontologique sera prévue le 27 septembre 2022, elle regroupera tous les acteurs. Ensuite, des groupes de travail seront formés, ils se retrouveront trois fois pour approfondir les thèmes abordés et obtenir des plans

d'actions. En 2023, la mise en forme des actions sera finalisée et une restitution de l'action aux partenaires ainsi qu'à la population sera organisée.

Un projet en trois étapes

En ce qui concerne l'organisation du projet, plusieurs étapes clairement définies sont prévues. Le lancement de la démarche, avec les réunions du comité technique (des dates sont déjà fixées) mais aussi une soirée de sensibilisation au schéma gérontologique aura lieu entre janvier et septembre 2022.

Ensuite, des **groupes de travail** se regrouperont entre octobre et décembre 2022. Finalement le plan d'action sera formalisé entre janvier et avril 2023.

Une action collaborative

Pour mettre en place ce projet, la contribution de nombreux acteurs est nécessaire. Un responsable scientifique et technique soit le fondateur du gérontopôle, un géographe chargé de la mission action territoriale, un responsable du département "Formation et action territoriale", un docteur en géographie ainsi qu'un chargé de mission action territoriale participeront à l'action. Les élus de Sèvremoine ainsi que les EHPADs du territoire, les associations, le centre social intercommunal et les professionnels de santé participeront eux aussi à l'action.

Pour l'évaluer, des indicateurs seront analysés comme le respect du retro-planing, la structuration du pilotage ainsi que la transversalité et l'ouverture de la gouvernance.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

AXE 1

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 046

Nature juridique de la collectivité : Commune
Collectivité : Trévières (14)
Adhérent au RFVAA

Etat des lieux et diagnostic participatif

En 2017, la commune de Trévières a fait le constat que les personnes âgées de plus de 60 ans étaient particulièrement fragilisées sur le territoire. Fort de ce constat, la Mairie a décidé de proposer des actions de maintien du lien social et de lutte contre l'isolement des aînés. La collectivité déploie depuis cette date un **projet d'animation et de redynamisation de la vie du territoire** où les seniors sont au cœur des actions. Un collectif de seniors est né de

cette dynamique baptisée « la Cousette » et se mobilise aujourd'hui pour développer des projets et des initiatives citoyennes pour tous les habitants du territoire. Se projetant dans une logique de projet, la collectivité et le collectif de seniors accompagné par l'Ufcv souhaitent **définir les orientations d'un plan d'actions** en partenariat avec toutes les parties prenantes de la commune, éclairé par un état des lieux partagé pour adapter leur territoire aux besoins et envies des seniors.

CATÉGORIE(S)



2A : Elaboration d'un état des lieux transversal du territoire



3A : Animation et synthèse du diagnostic participatif



Une démarche participative

Cette démarche de diagnostic et de concertation contribuera à la définition du projet de création d'un Espace de vie social déjà fléché par le collectif de seniors « La Cousette ». La volonté de la collectivité est de **mobiliser réellement les seniors** dans la démarche, qu'ils puissent être au cœur de la **méthodologie participative** et créer les conditions.

La commune de Trévières, petite commune de 900 habitants, ne dispose ni des ressources financières suffisantes, ni du personnel qualifié pour mener ce travail d'ingénierie. Le Fonds d'appui constitue donc le moyen d'assurer la faisabilité de ce projet. La Commune propose de faire appel à un prestataire certifié (Gérontopôle de Normandie) pour l'élaboration d'un **état des lieux**

transversal du territoire.

Plusieurs comités devraient être créés : un COPIL restreint, présidé par le maire et en charge de l'arbitrage politique sur les priorités, un COPIL élargi présidé par le maire et en charge du suivi de la démarche, un COTECH coordonné par le secrétaire de mairie pour le suivi opérationnel de la démarche et de sa mise en œuvre technique.

Pour l'élaboration de l'état des lieux transversal du territoire, les données seront recueillies, des réunions du COPIL et COTECH permettront de présenter les éléments du diagnostic, d'organiser des ateliers participatifs et de recruter des seniors. Deux ateliers seront mis en place pour les définir les thématiques majoritaires,

analyser les échanges et rédiger des synthèses, co-construire des projets etc.

Partenaires et évaluation

De nombreux partenaires participent à la réalisation du projet, les partenaires institutionnels : la communauté de Communes Isigny Omaha Intercom et le conseil départemental, les caisses de retraite de base et complémentaires, les associations d'animation festives locales, les professionnels médicaux-sociaux, les professionnels de l'animation destinée aux seniors, les professionnels de la silver économie, les acteurs de l'habitat.

L'évaluation du projet sera réalisée en fin d'année au regard des objectifs opérationnels définis dans les phases actions. Elle sera réalisée et coordonnée par les seniors mobilisés sur les instances de pilotage, accompagnés par l'animateur du projet autour de différents critères.

